



C.D. Haute-Saône



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF



DDJS Haute-Saône

COMMISSION DEPARTEMENTALE FAIR-PLAY

Direction départementale de la Jeunesse et des Sports
1, cours François Villon B.P. 329 70006 VESOUL Cedex
Tél : 03 84 97 12 00 - Fax : 03 84 97 15 27
Email : dd070@jeunesse-sports.gouv.fr

CODE DU SPORTIF

Tout sportif débutant ou champion s'engage à

1. Se conformer aux règles du jeu.
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter les adversaires et les partenaires
4. Refuser toute forme de violence ou de tricherie
5. Etre maître de soi en toutes circonstances.
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie.
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant.

LE FAIR PLAY EN HAUTE SAONE

Sous l'égide de :

A.F.S.V.F.P. (Association Française pour un Sport sans Violence et Pour le Fair-Play)

La Commission Départementale a été mise en place à l'initiative des Médailleurs de Jeunesse et Sports en partenariat avec le C.D.O.S.(Comité Départemental Olympique et Sportif)et la D.D.J.S. (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)

Objectifs : Protéger le Sport contre toutes formes de violence
Défendre l'éthique sportive
Développer la promotion de l'Esprit Sportif

Le geste Fair-Play : C'est un acte exceptionnel accompli par une personne ou un groupe de personnes lors d'un événement sportif

Messages Fair-Play : Halte à la violence dans le sport et dans la vie

Le Sport ce n'est pas la guerre

Le Fair-play c'est le respect de l'arbitre

Amis spectateurs , Dirigeants, Bénévoles, Sportifs

Si vous remarquez un geste fair-Play autour de vous, Identifier la personne et relevez son geste Fair Play en le décrivant sur un dépliant que vous trouverez dans les différents stands sur notre manifestation.

Ensuite remettez ce formulaire au podium.